L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue des Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 5 SEPTEMBRE.

—Nous trouvons dans le *Figaro* de ce matin quelques extraits de la correspondance de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul.

Voici ce que Mme de Choiseul écrivait à propos de l'*amour* :

C'est un défaut qui équivaut à tous les vices ; il rend injuste, parce qu'on ne peut justifier ses propres torts que par son injustice ; il rend haineux, parce qu'on hait ceux à qui on fait injustice ; il donne l'apparence de la fausseté, parce qu'il rend inconséquent. Si j'avais une prière à adresser à Dieu, je lui dirais tous les matins : "Mon Dieu, gardez-moi de l'humeur que je pourrais avoir et de celle que je pourrais causer."

Ailleurs, à propos de J.-J. Rousseau, qu'elle appelle un charlatan de vertu, et de ses visées réformatrices, elle dit :

Je conviens qu'il s'est dû nécessairement glisser des erreurs dans les préjugés comme des abus dans les lois, mais vouloir tout détruire pour les corriger, c'est comme si l'on coupait la tête à un homme pour lui ôter quelques cheveux blancs.

Pour Voltaire, la duchesse de Choiseul n'était pas moins sévère que pour Rousseau :

Il vous manque qu'il est fidèle à ses passions : il devrait dire à ses faiblesses ! Il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motif et bas sans objet. Tout cela n'empêche pas qu'il ne soit le plus bel esprit de son siècle, qu'il ne faille admirer ses talents, mendier sa tête de ses ouvrages, s'éclairer de sa philosophie, se nourrir de sa morale, il faut l'excuser et le mépriser : il a le cœur de presque tous les objets du culte.

—Le *Gaulois* publie une petite pièce inédite de Théophile Gautier. On y reconnaît immédiatement la délicatesse de touche et le fini du maître :

Je sais un nid charmant et tendre
Où niche l'oiseau bleu du cœur,
L'oiseau dont nul ne peut entendre,
Sans tressaillir, l'accent vainqueur ;

Nid plein de grâces sans pareilles,
Qui, sous un rayon de gaieté,
Scintillent comme des abeilles
Dans l'or des aurores d'été.

Formé de fleurs fraîches écloses,
Œuvre adorable de l'amour,
Des perles, des feuilles de roses
Dessinent son riant contour.

Ecrins délicieux que dore
La jeunesse en traits éclatants ;
D'où s'échappe, ailée et sonore,
La vive chanson du printemps ;

D'où sort une divine haleine,
Comme d'un calice vermeil
Qui livre aux souffles de la plaine
Son sein tout baigné de soleil.

Nid séducteur où rit l'ivresse,
Cachant ses secrètes ardeurs,
Comme une coupe enchanteresse
Dont les bords sont voilés de fleurs.

Plus mignon qu'un tid d'oiseau-mouche,
Plus frais qu'un cœur de rose-thé,—
Ce nid ravissant... c'est la bouche,
Doux paradis de volupté.

Où les désirs, ramiers fidèles,
Volent toujours inapaisés,
Et vont provoquer à coups d'ailes
L'essaim palpitant des baisers !

TOILETTES DE PLAGE.—Bachaumont fait dans sa chronique du *Sport* une description curieuse des toilettes des plages, le rendez-vous de tout le Paris élégant :

Par le ciel sans nuage dont nous jouissons, dit-il, l'onde amère est ce qu'il y a de plus à la mode. On ne rencontre que gens qui partent pour l'Océan, et c'est à qui dressera sa tente sur la plage de Calais à Biarritz ; le littoral maritime fait prime, et hors Jean salée, il semble qu'il n'y ait point de salut. Notre patrie humanité se retrempe à force : puisse-t-elle ressortir des flots rajeunie et régénérée.

En attendant, la République n'a pas modéré le déploiement de luxe des filles d'Ève, et jamais les bains de mer n'ont été si élégamment suivis. Les costumes, tout en laine unie ou rayée de tons très tranchés avec le mantelet capuchet croisé en fichu et se nouant par derrière sur le cottillon, sont très en faveur pour les promenades du matin sur la plage. Très élégantes aussi, les toilettes en batiste de couleur unie garnies de guipures de la même nuance que la robe ou de broderies anglaises.

Les foulards sont aussi la vogue. On combine des costumes avec des foulards de ton différent, et en mêlant les dessins, le pompadour avec l'ani, les rayures avec les quadrillés. C'est d'un effet pimpant très heureux.

Quant aux chapeaux, autant de têtes, autant de formes. L'anarchie la plus complète règne en matière de coiffure.

Il y a cependant un chapeau de paille qui semble rallier le suffrage universel : on l'appelle "tarte à la crème," à cause de sa forme ronde et des bouillonnés blancs en gaze qui le garnissent.

Parti de Trouville, ce chapeau a rapidement conquis tout le littoral de l'Océan, et s'y promène en maître.

—La *Mosaïque* donne une recette contre la goutte empruntée à une faribole du XVIIIe siècle, l'*Eloge de la goutte*, par Etienne Coulet. Je serais étonné qu'elle guérît personne, mais enfin, le remède, comme on vit le voir, est à la portée de chacun.

Un quarteron d'indifférence,
Autant de résolution,
Dont vous ferez infusion
Avec le jus de patience ;
Point de procès, force gaîté,
Deux onces de société
Avec deux drachmes d'exercice ;
Point de souci ni d'avarice,
Trois bons grains de dévotion,
Point de bouteille inconvenante
Vous mêlerez le tout ensemble,
Pour en prendre, si bon vous semble,
Autant le soir que le matin,
Avec un doigt de fort bon vin ;
Et verrez que cette pratique,
Au médecin fera la nique.

UN COUP DE SOLEIL DE COCHER.—Parmi les cas subits—sans nombreux—d'aliénation mentale qu'a déterminés dans Paris la terrible chaleur d'hier, le *Figaro* cite celui du cocher 13,522. Très apoplectique de nature, le 13522,—qui de son nom s'appelle Pierre Conquet,—semblait prédestiné à l'accident qui lui est arrivé.

Il remontait à vide les Champs-Elysées vers une heure de l'après-midi, quand tout à coup il s'arrête auprès d'une dame âgée qui passait :

—Madame, lui dit-il, vous me plaisez, et il faut que vous montiez dans mon *sapin*.

Terreur de madame.

—Je ne demande rien pour ça, répond le 13,522 avec dignité.... Allons, houp ! et plus vite que ça, vous avez une figure bienvoulue !

Et, en un clin-d'œil, le voilà qui ramasse la dame comme un paquet, la jette dans la voiture, et saute sur son siège.

Mais avant qu'il ait eu le temps de prendre les rênes, le cheval effrayé s'emballait et s'élançait en avant. Ce n'est que près du pont-point qu'il a pu être arrêté par le sergent de ville Allin, du 8e arrondissement.

Le cocher a été conduit au Dépôt, où M. le docteur Legrand du Saulle l'a examiné et déclaré fou. Quant à la dame, qui était malade de terreur, on l'a reconduite chez elle, rue de Provence.

—Triste aventure, arrivée à l'un des reporters du *Figaro* :

On lui dit qu'un crime vient d'être commis rue Bochard-de-Saron, No 25, au deuxième étage. Il monte bravement pour prendre des renseignements, sonne, entre et est introduit au salon. Plein de monde le salon ; une grosse dame, assise près de la cheminée le dévisage, pousse un cri, se jette à son cop, s'écrie :

—C'est lui !

Et le couvre de baisers retentissants. Puis, pendant que notre confrère cherche à s'expliquer, il se dégageait :

—A ton tour ! dit-elle à un gros homme.

Le mari, car c'était lui évidemment, ressaisit le journaliste en sanglotant :

—Toi ! Lui ! mon Jacques !...

—Je ne m'appelle pas Jacques. Je m'appelle Gaston ! parvient enfin à s'écrier la victime tout en nage.

Tableau. Ils était trompé de maison, et était tombé dans une famille qui attendait un fils qui arrivait de Russie, et qu'elle n'avait pas vu depuis vingt ans.

Au numéro 23,—la maison où le crime avait été accomplisant comme,—tout se bornait à une série de gourmades sans importance entre mari et femme, et cela ne vaut seulement pas cinq lignes de compte-rendu.

—Autre école, parvenu de Trouville, sans doute, au *Paris-Journal* :

Mme X.... était descendue dans le seul hôtel de l'endroit où elle avait pu trouver une chambre disponible.

Un matin, elle ne retrouve plus ses bottines, qu'elle avait mises la veille à la porte de sa chambre. Elle s'en plaint au maître de l'hôtel.

—Cela ne m'étonne pas, dit celui-ci.

—Comment ! cela ne vous étonne pas, fait Mme X...., mais hier, avant hier, depuis trois jours que je suis ici, je les ai toujours retrouvées.

—Et vous vous plaignez !!!

—Il y a encore des gens naïfs !

—Nous avons vu ceci, de nos propres yeux, autrement, nous ne l'aurions jamais cru.

Les deux petites filles d'un artiste fort connu possèdent un bocal de poissons rouges. Comme elles se sont bien vite ennuyées à voir perpétuellement les cyprins fairéides q avec leurs bouches, elles ont imaginé de jouer avec eux, et voici comment : elles font les cuisinières. Elles retroussent leurs petites manches, prennent les poissons dans l'eau, les mettent dans une petite casserole au dessus d'un chiffon de papier rouge qui imite du feu, et font semblant de les faire cuire. Quand elles se sont assez amusées les remettent dans le bocal.

Le curieux de l'affaire, c'est que non-seulement les poissons rouges ne sont pas morts à être tripotés ainsi, mais qu'ils paraissent connaître les petites filles, et arrivent en frétillant joyeusement quand elles viennent auprès d'eux.

S'ils savaient ce que signifie le jeu auquel on les fait jouer !

SOUSCRIPTION
Pour les inondés du Midi de la France.

Sommes encaissées par le trésorier.

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1875.

Liste No 81.—Mr F. Limet, président.

Reçu de Mr. P. Damaré, trésorier, montant de la liste du comité de St-Martinville, suivant détail ci-dessous.....$ 131 45
Sénac François..... 50
Doux Dominique..... 50

Total.....$ 132 45

Liste annexe de la liste No 84.
Souscriptions à St-Martinville.

Eug. A. Duchamp, 3 pièces d'or, (2 pièces de 20 fr et 1 souverain.$ 12 40
E. Duchamp Sr..... 5 00
Dr de Valcourt..... 5 00
S. Hitier..... 5 00
A. et E. Gernaud..... 5 00
Henry Chotel..... 3 00
A. Bouillard..... 1 00
J. P. O'Rourke..... 1 00
Félix Potier..... 50
Mlle Eglantine Dachy..... 1 00
Une amie..... 50
Mlles M. et J. Gernaud..... 3 00
J. This, deux pièces de 5 francs..... 2 00
Alfred Lastrape..... 5 00
Bronier Lastrape..... 1 00
Ern. Naquin..... 1 00
A. Durio..... 1 00
E. C. Roger..... 1 00
J. B. Bergeron..... 1 00
L. de Kerlegan..... 50
A. Robin..... 50
Damoville Lormand..... 1 00
Dr J. L. Richards..... 1 00
Dr J. Collet..... 1 00
J. Andibert..... 1 00
Ant. Deffez..... 50
L. Begnaud..... 50
C. B. Caster..... 10 00
P. Solari..... 1 00
Jos. Solari..... 1 00
J. Bertholin..... 1 00
Jean Del..... 2 00
J. Dachy..... 1 50
J. M. Dachy..... 25
Louise Dachy..... 25
Jules Dallegnard..... 50
N. Betormay..... 1 00
J. A. Meyrier..... 1 00
C. Dumaré..... 10 00
Casimir Addé..... 1 00
Ernir Clentat..... 1 00
B. Dazon..... 1 50
Adrien Vuillemot..... 5 00
Jacq. Mouret..... 1 00
Em. Landry..... 2 50
Mathilde Renaud..... 2 50
J. C. Soulabert..... 1 00
Jean Lacaze..... 2 50
Duplain..... 1 00
Produit net du théâtre et bal..... 23 05

Total.....$131 45

Liste No 72 Mr Ed. Bonnecaze.
(2me versement.)

Cash.....$1 00
Hypolite Morin..... 1 00

Total.....$2 00

Liste No 80—Mr J. Chipot (Alger).
(2me versement.)

Pierre Gracciante.....$ 5 50
L. Puchen..... 2 50
Jean Angousset..... 2 00
Leopold Michel..... 2 00
Baptiste Gannot..... 2 00
Mrs C. L. Ircat..... 1 00
J. Brown Jr..... 1 00

Total.....$10 00

Récapitulation.

Liste No 84.....$ 132 45
Liste No 72..... 2 00
Liste No 80..... 10 00
Listes précédentes..... 6,379 75

Total jusqu'à ce jour.....$6,524 20

Sommes encaissées par le trésorier.

Nlle Orléans, 1er septembre 1875.

Liste No 54.—Mr Félix Limet, président.

Reçu de Mr J. Gentil, le produit d'un bal-concert, donné le 21 août, paroisse St. Jacques.....$ 61 00

Liste No 71.—F. N. Canton.

L. Navailles.....$ 5 00
D. Dussaq..... 1 00
J. Bonnecaze..... 1 00
R. Colomès..... 1 00
J. Fallomes, Esq..... 2 00
A. Drez..... 2 00
J. B. Renaud..... 2 00
B. Loustanau..... 2 00
Dominique Larrière..... 1 00
J. Hondareyte..... 2 00
Deux pauvres Diables..... 1 00
Emile Dumestre..... 1 00
Louis Vignaux..... 1 00
Catherine Salle..... 2 00

Total.....$ 23 00

Liste No 55.
Mr A. Bonnet.

Jean Lassu.....$1 00
V. Caulier..... 1 00
Léon Drouet..... 1 00
L. Marbarth..... 1 00
P. A. Marroc..... 1 00
A. Pujo..... 1 00
R. Blondeau..... 1 00
Mme Emery..... 1 00
Amélie Bonnet..... 1 00
Blanche Bonnet..... 1 00
Eugénie Bonnet..... 1 00
J. A. E. Bonnet..... 1 00
J. A. Bonnet..... 1 00
Une Louisianaise. (en or)..... 2 00
Mr Field, avocat d'Etat..... 5 00
J. Sagel..... 1 00
Victor Boitch..... 50
François Gaux..... 1 00

Total.....$34 50

Récapitulation.

Liste No 54.....$61 00
" No 71..... 23 00
" No 55..... 34 50
Total.....$118 50
Listes précédentes.....$6,524 20

Total à ce jour.....$6,642 70

Sommes encaissées par le trésorier.

Nlle-Orléans, 3 septembre 18 — 75.

Liste No 42.—Mr F. Limet, président.

Reçu de Mr E. Merlib, net produit de la Fête Champêtre donnée aux Fair Grounds le 29 août 1875.$2,112 07

Liste No. 84.—Mr F. Limet, président.

Reçu de Mr Dupleix, de Natchitoches, le montant de la liste suivante.....$ 93 75

Liste de Natchitoches annexe de la liste No 84.

Rév. F. Martin.....$ 5 00
J. A. Ducournau..... 5 00
J. Ducasse..... 5 00
François Petitjean..... 5 00
Florian Petitjean..... 5 00
Hév. Galop..... 5 00
Ant. Périni..... 5 00
Jos. Delphin..... 5 00
L. Dupleix..... 2 50
James Genius..... 2 50
Levy & Philips..... 2 50
Emile Cloutier..... 2 50
D. Boulay..... 2 50
O. Capmartin..... 2 50
Mme O. Capmartin..... 2 50
L. Cartel..... 2 50
L. Capmartin..... 2 50
Col. Wm M. Levy..... 2 50
Philippe Poete..... 2 50
C. V. Murphy..... 2 00
Ang. Hugneniu..... 3 00
Mme Marcelin Tauzin..... 3 00
Rév. F. Dicharry..... 1 75
Rév. A. Dupré..... 1 00
J. Genoe..... 1 00
Marguerite Ducasse..... 1 00
A. P. Breda, M. D..... 1 00
J. H. Stephens..... 1 00
John Ruaca..... 1 00
T. Barnett..... 1 00
A. E. Lemée..... 1 00
Un ami de la France..... 1 00
Henry Genius..... 1 00
L. D. Le Paulmier..... 1 00
Aug. Leroy..... 50
W. Krebs..... 50
J. Caughlin..... 50
H. Kaffie..... 50
H. Jaffa..... 50
G. F. McTier..... 50
Mme L. Castaugau..... 50
L. Levy..... 50
P. Veuleman..... 2 50

Total.....$ 93 75

Liste No 47.—Mr. Antoine Alciator.
2d. versement.

Jean Gégoué.....$2 00
Daniel Ehrmann..... 1 00

Total.....$3 00

Liste No 81.—Mr. A. Bonnet.
2d. versement.

Rév. F. Vallet curé de Ste-Marie à Carrollton.....$5 00
Cash..... 1 00
J. Vidon..... 1 00

Total.....$7 00

Liste No 59.—Mr. St. Vergnaie.
2d. versement.

Cash.....$1 00
do..... 1 00
Un Lorrain..... 1 00
Cash..... 1 00
Prime sur or et argent reçu à la fête champêtre..... 2 15

Total.....$4 65

Récapitulation.

Liste No. 42.....$2112 07
" " 84..... 93 75
" " 47..... 3 00
" " 81..... 7 00
" " 59..... 4 65
Total.....$ 2,220 47
Listes précédentes..... 6,332 70

Total à ce jour.....$ 8,553 17

EDITION HEBDOMADAIRE DE
L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

FEUILLETON.

JEAN DAGOURY.

SCÈNES DU PAYS BAS-NORMAND.

PAR CHARLES CANIVET.

XV.

Du plus loin qu'elles l'aperçurent, elles l'appelèrent toutes deux et se mirent à lui faire des signes.

Il accourut, et les voyant cheminer dans la prairie dès l'aurore, il devina qu'il y avait-là-dessous quelque chose.

Aussitôt qu'il fut à portée de la voix, on lui adressa la terrible question ; Mesnilgrand n'avait point vu maître Dagoury depuis l'avant-veille. Ce dernier espoir était donc évanoui, et sans le secours du meunier qui la soutint, la fermière s'affaissait dans l'herbe.

—Je suis sûre qu'il est là-dedans, dit-elle d'une voix entrecoupée, en montrant de la main la rivière.

—Oh ! que non ! dit Mesnilgrand ; maître Dagoury nage comme un saumon, et il marcherait le long du bord les yeux fermés.

—Mais où est-il, où est-il alors, Mesnilgrand ? s'écria la fermière ; vous savez quelque chose et vous ne voulez pas me le dire.

—Je ne sais rien, répondit Mesnilgrand ; je vous le jure ; seulement, je gagerais que maître Dagoury sera rentré pendant votre absence.

C'est vrai, peut-être, reprit la fermière en entraînant Tonnette fébrilement ; courons, courons, ma fille, et moi qui n'avais pas songé à cela !

Mais, après tant d'émotions, ses forces la trahirent et son cœur battait dans sa poitrine à la rompre.

—Mesnilgrand, dit Tonnette, courez, je vous en prie, jusqu'à la ferme et revenez nous dire ce qui se passe ; nous vous suivrons de près.

Le meunier s'élança.

Un quart d'heure après, il revenait, tête basse ; maître Dagoury n'avait point reparu.

Alors la catastrophe paraissait certaine ; il n'y avait point à douter, et la fermière n'eut plus qu'une idée fixe : retrouver le cadavre.

Toute la journée, on sonda la Douve avec des grappins ; mais les recherches furent inutiles. Le lendemain on recommença ; le résultat fut le même, et comme le bruit de la disparition du fermier n'avait point tardé à se répandre, le procureur impérial de Vaugnes et son substitut, accompagné de deux gendarmes et d'un commissaire, arrivèrent à la Bouloitière vers une heure de relevée.

L'enquête paraissait difficile, car on n'avait aucun point de départ. Naturellement, Jean fut interrogé, et il ne sut rien répondre, sinon que son père et lui s'étaient séparés vers midi et qu'ils avaient pris, au gué, chacun une rive de la Douve.

Les gens de justice se sentaient donc fort embarrassés, quand un jeune garçon de quinze ans qui gardait les moutons de la ferme et souvent les menait paître se précipita tout effaré disant qu'il venait de découvrir le cadavre de maître Dagoury, couché tout de son long dans l'herbe, aux environs de la Grosse-Roche.

Aussitôt, on se mit en route sous sa conduite, avec un flot de population et Tintin lui-même qui, dopin-oloant, suivait de loin les magistrats et les curieux.

Le cadavre gisait étendu sur le dos. De loin, on eût pu le prendre pour un homme endormi, mais de près c'était épouvantable.

Il ne restait presque rien du visage, qu'une masse sanguinolente où s'amassaient des tas de mouches. Alentour, aux branches des buissons, on voyait des morceaux de crâne ou de cervelle qui étaient demeurés là suspendus par les cheveux, et derrière, une masse plus épaisse était certainement collée à la mousse du rocher.

Le fusil était couché sur le cadavre, la crosse aux pieds et le canon dirigé vers la tête. Il ne semblait pas y avoir de doute possible : maître Dagoury, surpris par la fatigue, s'était endormi sans avoir désarmé son fusil, et dans un mouvement qu'il avait fait pendant son sommeil, le coup était parti et l'avait tué raide.

Telle fut l'opinion du procureur impérial, celle du commissaire et de tout le monde. Alors on enleva le cadavre, on fouilla le fusil de Tintin, qui le passa en bandoulière, et le funèbre cortége se mit en marche vers la ferme.

Là ce fut une scène navrante. Avec des sanglots effrayants, la fermière se jeta sur le cadavre et ne put s'empêcher de recuier terrifiée, quand elle eut soulevé le voile qui couvrait le visage, si l'on peut appeler ainsi quelque chose qui n'avait plus forme humaine.

Jean, consterné, détournait la tête comme s'il n'eût pas eu la force de supporter cet affreux spectacle.

Tonnette ne cherchait pas à retenir ses larmes ; depuis deux jours qu'on ne savait ce qu'était devenu son oncle, elle n'avait pas fermé les yeux, et, à ce moment, oubliant les mauvais traitements, ainsi que les avanies, ses pleurs coulaient sans qu'elle eût une arrière-pensée.

On plaça le cadavre de maître Pierre sur le lit, dans la grande cuisine. La mort accidentelle paraissait certaine, et les gens de justice, dont le ministère paraissait inutile, s'apprêtaient à se retirer.

Dans la cour, stationnait une foule nombreuse, attérée par ce dénouement terrible, prévu en partie, mais pas aussi effroyable.

Et l'on faisait des suppositions de toutes sortes, les plus raisonnables comme les plus saugrenues ; on ne comprenait pas surtout comment un homme connu pour son extrême prudence, comme l'était maître Dagoury, avait pu s'endormir son fusil ainsi posé entre les jambes, le canon sous le menton et tout armé encore !

Pour les uns, il n'était pas possible, et un garçon de ferme dit assez haut pour que tous pussent l'entendre qu'on ne lui ôterait pas de la tête que le maître fût mort assassiné.

La fermière, qui près du lit on reposait le cadavre était demeurée jusqu'alors abattue, la tête pendante sur la platine, se redressant d'un bond :

—Oa a tué Pierre, s'écria-t-elle ; oh ! cela n'est pas possible ; jamais il n'a fait de mal à personne.

Et elle retomba affaissée.

—D'ailleurs, ajouta-t-elle entre haut et bas, il y a bien quinze jours que j'entends l'orfraie nous annoncer la mort ; la vilaine bête le désire, mais elle ne prévoit pas les assassinats.

—Ça, c'est vrai, dit le même garçon, à preuve que je l'ai tuée ce matin et que vous pouvez la voir, d'ici, clouée pas les deux ailes sur la porte de la grange.

Cette remarque superstitieuse ne devait pas produire grand effet sur l'esprit des magistrats, mais on regarda par le dentiment et comme malgré soi le fusil, un vieux fusil à un coup, au canon tout noirci comme on en voit dans toutes les fermes normandes suspendus horizontalement au dessus de la cheminée.

Dans un coin obscur, près du lit, Jean sanglotait, un mouchoir sur la bouche, et de temps en temps, on l'entendait dire :

—Je trouverai le coupable.

Tonnette, assise près de sa tante qu'elle étreignait à deux bras, pleurait à chaudes larmes.

Tout cela ne tarda pas à être connu de la foule qui jacassait dans la cour et ne fit qu'animer les conversations ; mais on n'arrivait pas à nommer l'assassin, on ne le soupçonnait même pas.

Cependant, comme les journaux avaient récemment parlé d'un dangereux voleur qui s'était évadé de la prison de Valognes ; on se dit, non sans frayeur, qu'il avait bien pu faire le coup. Mais dans les poches du fermier, on retrouva sa montre en or et quelques pièces d'argent, ce qu'un chasseur porte en prévision des besoins de la journée. Le vol n'avait donc pas été le mobile du crime, et le procureur impérial se dit, en se frottant les mains, que l'affaire promettait d'être intéressante.

La foule alors s'écoula peu à peu, car l'heure avançait. Les magistrats et le commissaire de police repartirent dans un vaste cabriolet à trois places qu'ils avaient laissé à l'auberge, près du pont.

Jean, plus abattu qu'on n'aurait pu le croire, gagna sa chambre. Tonnette sortit aussi en entraînant sa tante, et la vieille gardienne des morts resta seule dans la maisonnée près du cadavre, le chapelet à grains entre les doigts et un grand verre d'eau-de-vie devant elle, sur la table, près de la chandelle allumée.

Au dehors, la nuit était splendide. La lune brillait dans son plein et les moindres accidents de l'horizon échancraient le ciel s'en dessinant dessus comme une grande dentelle noire. Sous les arches du pont, la Douve roulait avec un bruit joyeux et parfois, sous les rayons de la lune, brillait comme une plaque de métal.

Accoudé sur le garde-fou, un homme se tenait immobile : c'était Tintin, le mendiant, que cette catastrophe avait écrasé. Le podagre avait la religion du souvenir. Fixé sur la rivière, il se rappelait la nuit fatale où le fermier l'avait arraché à une mort certaine. L'égoïsme n'entrait pour rien dans la douleur qu'il éprouvait.

Pour rendre la vie à maître Dagoury, il se fût aussitôt précipité dans la rivière, à l'endroit le plus profond, et de temps en temps, avec un bruit semblable à des gouttes d'eau tombant dans une mare, des larmes fréquentes s'échappant de ses yeux tombaient à intervalles égaux dans la Douve.

A partir de ce jour, un changement radical eut lieu dans les habitudes de la ferme.

Peu à peu, les relations de voisinage cessèrent, et une séparation bien tranchée se fit entre les domestiques et les maîtres, chose extraordinaire en Normandie,—à l'époque dont nous parlons du moins,—où dans les fermes la vie est commune pour ainsi dire, surtout aux heures du repas.

Cela ne manqua pas d'être remarqué. Au dire de tous, Dagoury, qu'un chagrin sans bornes rendait sombre, presque fou, était mené comme un chien en laisse par sa femme éblouie par une fortune subite à laquelle elle n'était point en droit de s'attendre. Elle se vengeait ainsi de son humilité passée, en tenant à distance les anciens amis de son mari, leurs femmes et leurs filles.

Aussi une conspiration de haine jalouse s'ourdit aussitôt contre elle, une haine de paysans méchants et lâches, la pire de toutes les haines. Une sorte d'espionnage permanent s'établit autour d'elle. Malgré sa vie retirée et sa conduite sans reproche, on s'écartait de son chemin, avec affectation, le dimanche quand elle allait à la messe ; on chuchotait sur son passage, on avait de méchante sourires, et l'on piquait de mille manières cette jeune et charmante femme déjà si profondément blessée.

Lorsque sa nièce sortir du couvent, l'oncle Dagoury l'avait prise à la ferme, dans tout l'éclat de sa beauté resplendissante, bien des jeunes gens du pays l'avaient remarquée. Comme un essaim de papillons autour d'une fleur, c'était à qui parviendrait à lui plaire.

Et c'était Dagoury qui avait cueilli la fleur.

Elle avait donc encourn la haine des garçons pour son indifférence, celle des filles par le choix qu'avait fait d'elle le plus riche fermier de la commune.

Aussi, cette pauvre sensitive dont les impressions morales étaient toute la vie, se voyant ainsi mise en quarantaine, se repliait sur elle-même, pleurait parfois, mais ne gardait rancune à personne.

Cette résignation même redoublait la fureur. On ne se contentait plus d'insinuer, on parlait haut, on inventait ; on farouchait de manière à faire parvenir aux oreilles de Dagoury les plus affreux mensonges ; on ne prononçait plus le nom de Tonnette sans y joindre celui de Mesnilgrand ou de M. Paul Gerville ; et comme on l'avait jadis rencontrée au bras de ce dernier à l'heure où les honnêtes filles sont couchées, on ne se gênait pas pour dire qu'on la verrait bientôt en compagnie du meunier, car sur le chemin du vice, il n'y a que le premier pas qui coûte.

XVII.

Alors, peu à peu, la vie de Jeanne devint intolérable. Le calcul avait été juste : toutes ces calomnies arrivant indirectement aux oreilles de Dagoury, sa jalousie en trouva graduellement accrue ; il se mit à exercer sur sa jeune femme une surveillance de tous les instants, et cette jalousie croissant en raison de l'inaltérable douceur de Jeanne, il s'oublia un jour jusqu'à la frapper. Toutes relations lui furent interdites ; Lodile même fut assez brutalement priée de ne plus reparaître à la Bouloitière, car on l'avait dit à Dagoury ; elle n'y venait que pour apporter à Jeanne les lettres de M. Paul.

Un matin, vers onze heures, elle était en chambre à un ouvrage de broderie, Dagoury entra, dans un état de surexcitation extraordinaire. Jeanne reconnut qu'il était ivre. C'était la première fois qu'elle le voyait ainsi, et elle fut prise de peur.

Lui, d'abord, s'assit en face d'elle. Ses yeux brillaient comme deux yeux lui-sants dans l'herbe, et, sans rien lui dire d'abord, mais se rapprochant d'elle jusqu'à lui mettre sous le nez son haleine pleine d'eau-de-vie, il lui saisit les deux poignets et, les serrant à les lui briser :

—Il est temps que cela finisse, dit-il enfin ; il me faut les lettres que tu reçois tous les jours de M. Paul ; tu entends, il me les faut.

—Oh ! dit-elle doucement, pendant que la douleur contractait son visage, je vous assure que vous ne me faites bien du mal.

Il lâcha ses mains brutalement et se mit à arpenter la chambre à grands pas, puis il revint près d'elle. La colère et l'ivresse s'évanglaient tellement que les paroles s'échappaient de ses lèvres, incohérentes, presque incompréhensibles. Alors, il lui saisit une seconde fois les poignets dans sa large main, et fouillant de l'autre dans la poche de Jeanne, il y prit un trousseau de clefs et se dirigea vers l'armoire.

Elle se leva d'un bond et le retint par la manche de sa blouse ; mais d'un grand coup de coude dans la poitrine, il l'envoya rouler à terre ; puis il ouvrit l'armoire, riant d'un rire stupide, bouscula les étagères, bouleversa les tiroirs, et ses recherches étant infructueuses, sa rage s'en accroissait.

Enfin, dans un coin, il mit la main sur une petite boîte, une de ces boîtes que vendent dans les foires les marchands ambulants, avec une glace collée au fond du couvercle ; il l'ouvrit, ou plutôt la brisa, et un paquet de lettres tomba à terre. Alors il se baissa et saisit une petite liasse entourée d'une faveur rose.

C'étaient elles, les lettres chéries qu'elle avait gardées, l'imprudente ! Il les lut et les relut toutes. Une autre, l'autre ; et Jeanne, qui était revenue à elle se traînait à ses genoux.

—Ne voyez-vous pas, lui dit-elle, qu'il y a bien longtemps.

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Pour l'été.

Mandeville et la Nile-Orléans.
Steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer, fin marcheur, CAMELIA, capitaine Wm. Hanover, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de dix heures et demie du matin ; le MARDI à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi ; le VENDREDI et SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi ; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI il ira jusqu'au "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour, il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin, Madisonville les lundis et DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Des excursions régulières auront lieu. Le steamer partira d'ici DIMANCHE matin, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, le MERCREDI matin à l'arrivée du convoi de 9 heures, et sera de retour le soir du même jour.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Ces voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de bagage cassé.

C. M. SORIA.
14 mai— Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Excursion régulière du Dimanche, et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer à basse pression et de la Malle des Etats-Unis,

CAMELIA

Capitaine Hanover, fera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions aux susdites villes.

Il partira de Lac tous les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin, et le MERCREDI à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, sera de retour le soir du même jour à temps pour prendre le convoi de sept heures et demie du soir pour la ville.

Prix aller et retour.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA, Agent,
25 avril—6m A 26 de la rue de l'Union.

Le restaurant et la buvette aux prix de la ville, tenus par E. FRAPART.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Pour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 23 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 2 rue Conquistadores.
BRITTON & FRIEDLANDER, 106 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
24 déc.—6f

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h. Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Bermudian, Cheneyville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

W. Burton, capitaine
T. Tobin, commis.

Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour toutes les affaches du Bayou des Glaises sera dégant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BURTON & EPPLER,
No 195 de la rue de la Commune.

Tout fret pour le Bayou des Glaises sera déclar qué à Simmsport ou Big Bend Landing.
2 août—3m

Paquebot de la Nile-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Départ tous les MERCREDIS, et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Le nouveau bateau à vapeur
ST-JOHN,
Capitaine JAS. P. MCELROY.
Commis F. BERGERON.

Il descend tous les LUNDIS et VENDREDIS de bonne heure.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
No 30 de la rue du Canal.

P. S.—Le bateau commencera le service MERCREDI, 4 août. Les taux de fret est le même que celui de tous les autres bateaux qui font le même service.

ARRANGEMENT D'ETE.

Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Baton-Rouge, Pinquemine et la Côte.

Le bateau à vapeur, LESLIE TAYLOR, Capitaine Allen Jumel, Chas. A. Brusle, commis, partira de la Nile-Orléans tous les MERCREDIS, à 12 heures. Midi. Il sera les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Retour : il partira de Baton-Rouge tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES soir.

Ce bateau prendra du fret à un tarif aussi bas que n'importe quel bateau sur cette ligne.
13 mai—

Paquebot de la côte et de Lafourche jusqu'à Thibodeauxville.

Deux voyages réguliers par semaine, le bateau à vapeur fin marcheur,
KATE DICKSON,
CAPT. U. D. TERREBONNE, capitaine
Claiborne DUGAS et J. B. LANDRY, commis.

Jours de départ tous les Mercredis et Samedis à 5 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à TERREBONNE,
Rue Conti, No 30.

Le KATE DICKSON fera son premier voyage SAMEDI prochain, le 28 courant.
23 août—1m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauxville.

Deux fois le semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur
BERTHA BRUNER,
Capitaine Jos. Daliéréde,
N. L. Dupuis et N. Daliéréde
Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS et tous les JEUDIS à